



No. 18

POUR PUBLICATION  
LE DIMANCHE 4 AVRIL 1965.

Il y a seize ans, le 4 avril 1949, était signé à Washington le Traité de l'Atlantique nord. Le Canada avait joué un rôle important dans la conception même de l'Alliance atlantique, et la participation à cette association de pays libres constitue depuis lors un élément majeur de la politique étrangère et de la politique de défense de notre pays.

L'attitude observée par le Canada à l'endroit de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord s'inspire de la conviction que le Canada, pour jouer un rôle indépendant et responsable de puissance moyenne dans l'Alliance occidentale, doit trouver en celle-ci une large communauté occidentale capable d'assurer la sécurité à la fois nationale et collective et promettant de sauvegarder nos liens historiques avec l'Europe et nos relations amicales avec les Etats-Unis.

Le Canada a toujours estimé que l'Alliance atlantique devait être plus qu'une simple alliance militaire pour la défense de l'Europe. Aussi, avec d'autres pays, avons-nous sans cesse réclamé une coopération économique et politique beaucoup plus poussée au sein de l'Alliance. Le gouvernement canadien est convaincu qu'une OTAN dynamique et tournée vers l'avenir nous permettra de travailler dans le sens de notre but principal, qui est l'établissement d'une communauté atlantique fondée sur une